



COMMUNIQUÉ
Paris, le 31/03/2021

PROJET « CLIMAT ET RÉSILIENCE » : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » S'INSURGE CONTRE LES INTERDICTIONS DE CIRCULATION DANS LES ZFE, QUI CONCERNERONT « LA MOITIÉ DES FRANÇAIS » SELON LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE.

Le projet de loi écologique « Climat et Résilience » – issu du rapport de la Convention citoyenne pour le Climat (CCC) remis au Président de la République en juin 2020 – est arrivé lundi dernier à l'Assemblée nationale pour y être débattu. La veille, la ministre de la Transition écologique Barbara POMPILI, invitée de l'émission *Questions politiques* sur Franceinfo, présentait les propositions majeures contenues dans le texte de loi, parmi lesquelles l'extension des Zones à faibles émissions (ZFE) en France.

À ce sujet, la Ministre a confirmé que « *la mise en place des ZFE va toucher la moitié de la population française, qui vit dans des agglomérations de plus de 150 000 habitants. Dans ces agglomérations – 35 à partir de 2025 – des véhicules ne pourront plus rentrer ; des gens ne pourront plus accéder au centre-ville* ».

Aujourd'hui, mercredi 31 mars 2021, l'association « 40 millions d'automobilistes » s'insurge contre ce projet qu'elle juge discriminatoire envers les foyers les plus modestes et inutile d'un point de vue environnemental. Elle enjoint les députés à rejeter cette disposition et appelle les usagers de la route à se mobiliser massivement contre sa mise en œuvre en signant [la pétition en ligne « Non aux mesures anti-voiture de la Convention citoyenne pour le Climat »](#).

Une mesure impopulaire

L'extension des ZFE à toutes les grandes et moyennes agglomérations françaises est une proposition émanant du rapport de la CCC, cette assemblée composée de 150 citoyens pseudo-représentative de l'opinion majoritaire des Français. Pourtant, cette mesure – comme bien d'autres figurant dans le document publié au début de l'été dernier, après la première vague de la Covid19 – est largement rejetée par les usagers de la route.

« C'est une mesure extrêmement parisienniste, dont la grande majorité des Français de Province ne veulent pas entendre parler ! Mais comme d'habitude, les énarques ne voient « l'intérêt » de l'ensemble des Français que par le prisme d'une minorité parisienne privilégiée, et c'est très dommageable. [Notre pétition « Non aux mesures anti-voiture de la CCC »](#) mise en ligne dès l'annonce des propositions de la CCC a enregistré plus de 400 000 signatures ; c'est bien la preuve que les propositions issues de la Convention n'ont rien à voir avec les attentes et les souhaits de la majorité des Français, et que celles impactant la mobilité en particulier sont inacceptables pour les usagers. Les ZFE ne doivent pas se transformer en Zones à Fortes Exclusions » explique Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

Une mesure discriminatoire et antisociale

Aucune étude n'a jamais démontré scientifiquement l'efficacité des ZFE sur la réduction des émissions polluantes. Malgré cela, Barbara POMPILI se fait depuis des mois le fer de lance de cette mesure politique visant à interdire la circulation des véhicules motorisés dans les villes ; c'est même avec une certaine fierté qu'elle affirmait récemment que la moitié des Français seraient impactés par les ZFE d'ici 3 ans, lorsque leurs véhicules n'auront plus le droit de circuler dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Pour l'association, la ministre de l'Écologie mène une politique profondément discriminatoire et antisociale : interdire la circulation des véhicules essence d'avant 2005 et des diesels d'avant 2010 (Crit'air 3,4 et 5) revient à n'autoriser que les personnes qui ont les moyens d'acheter une voiture récente ou électrique à se déplacer en ville.

« C'est obliger tous les autres – et en particulier ceux dont la situation économique et sociale est la plus précaire – à un changement radical de mode de vie, sans tenir compte de leurs besoins et de leurs difficultés individuelles. Mais on ne peut pas demander à un habitant d'une petite ville en périphérie d'agglomération de venir travailler dans le centre-ville à pied ; on ne peut pas imposer à une personne âgée de faire ses courses de la semaine à vélo ; on ne peut pas agglutiner tout le monde dans les transports en commun ou imposer le recours au covoiturage, surtout lorsque l'on tient compte du contexte sanitaire actuel. Enfin, on ne peut pas contraindre une famille qui a du mal à passer la fin du mois à remplacer son vieux monospace diesel par une petite citadine électrique neuve, sous peine de ne plus avoir le droit de circuler là où elle en a besoin » rappelle Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».



CONTACT PRESSE :

Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com